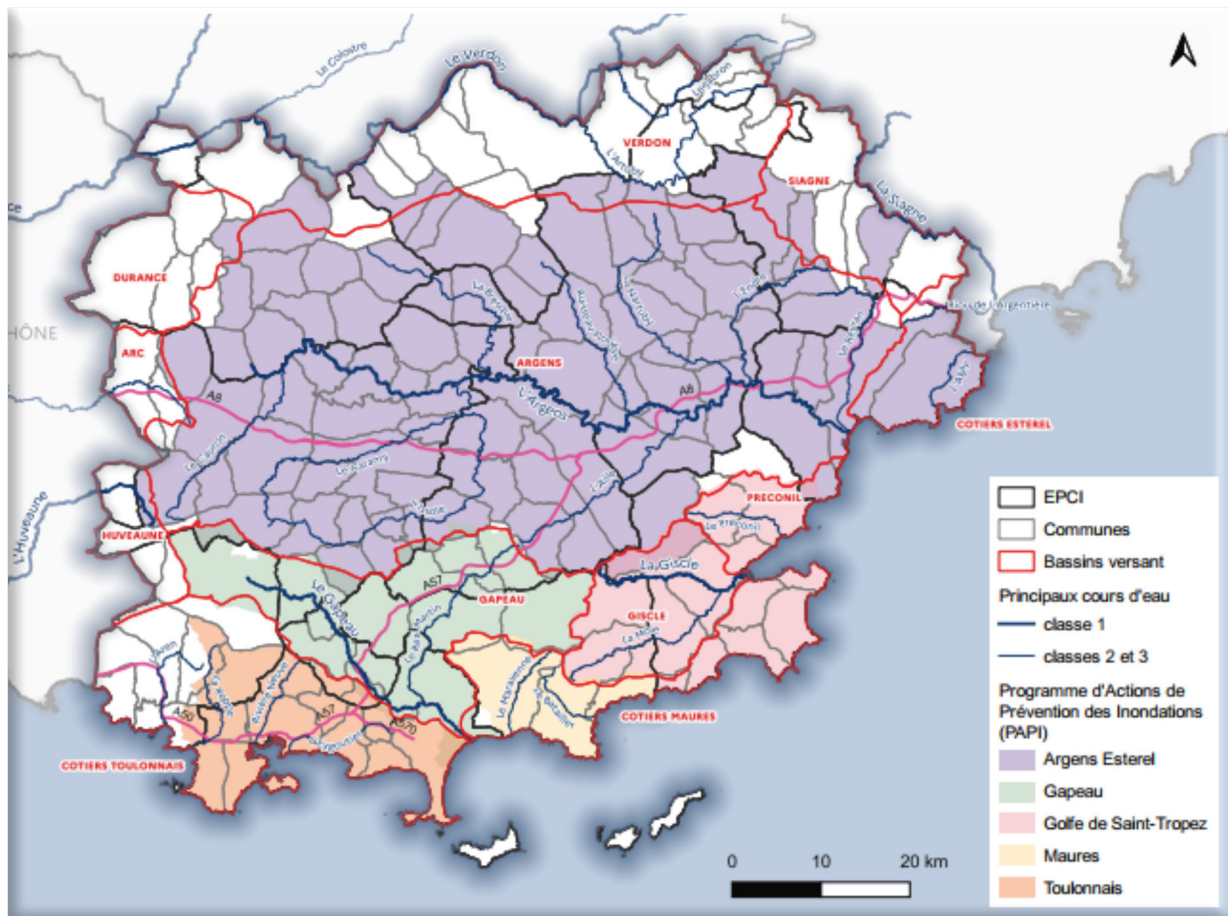


## Prévention des inondations

5 Le département du Var compte **programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)**



### le PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Estérel

Porté par le **Syndicat mixte de l'Argens**

Président: Didier BREMOND, maire de Brignoles, président de la communauté d'agglomération Provence Verte et premier vice-président du Conseil départemental du Var.



Le **PAPI de l'Argens**, portant sur un bassin versant trop souvent frappé par les inondations, inclut notamment les communes de Brignoles, Draguignan et Fréjus. Il s'inscrit dans un objectif de restauration des cours d'eau respectant les fonctionnalités du milieu naturel, pour façonner un territoire moins vulnérable et plus résilient.

Des actions majeures de ce PAPI sont actuellement en cours de réalisation. c'est le cas de l'action visant à améliorer l'aménagement de la Nartuby médiane dans la traversée urbaine de Draguignan et de Trans-en-Provence. Ces travaux ont vocation à être terminés d'ici 2026.

**Coût de l'opération : 32,7 M€ dont 30 % financés par l'État**

Autre illustration, l'action du PAPI de l'Argens prévoyant la réalisation du bassin de Vaulongue et du barrage de l'Aspé à Saint-Raphaël a vocation à être terminée d'ici fin 2024.

**Coût de l'opération : 8,7 M€ dont 44,7 % financés par l'État**

## le PAPI des fleuves côtiers des Maures

Porté par la **Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures**  
Président : François de CANSON, maire de la Londe-les-Maures et 3<sup>ème</sup>  
vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Le PAPI des fleuves côtiers des Maures vise à mieux prévenir les inondations à l'échelle des communes de la Londe-les-Maures, de Bormes-les-Mimosas et du Lavandou.

Ce PAPI prévoit d'une part, concernant le Maravenne et le Pansard, de créer un ouvrage de délestage des crues vers une zone d'expansion de crues littorale et de favoriser la sur-inondation sur de vastes plaines qui permettent l'étalement des eaux avec la réduction des hauteurs d'eau et de la vitesse.

D'autre part, il prévoit de favoriser la surinondation du Batailler vers des terrains non urbanisés.

## le PAPI du Gapeau

Porté par la **Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau**  
Président : Patrick MARTINELLI, maire de Pierrefeu-du-Var et premier vice-président de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures.



Le PAPI du Gapeau vise à renforcer la protection des populations par une amélioration du fonctionnement naturel des cours d'eau, de la continuité écologique et sédimentaire.

Parmi les actions en cours de réalisation, on peut citer l'aménagement du ruisseau Sainte-Christine à Solliès-Pont, par un dispositif de dérivation vers le Gapeau des eaux excédentaires du ruisseau Sainte-Christine et par le redimensionnement de l'ouvrage de traversée de la RD58. Les travaux doivent se terminer d'ici 2026.

Autre illustration, la réduction du risque inondation sur le quartier de l'Oratoire à Hyères, dont les travaux vont démarrer en 2024. Dans ce quartier, le projet consiste notamment à empêcher les débordements amont en déviant le chenal de crue du Muat.

## le PAPI du Golfe de Saint-Tropez

Porté par la **Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez**  
Président : Vincent MORISSE, maire de Sainte-Maxime.



Enfin, le PAPI du Golfe de Saint-Tropez prévoit des travaux d'aménagement de cours d'eau pour réduire le risque inondation dans les zones urbanisées exposées.

Les actions concernent à la fois le Préconil, la Garde, la Garonnette, le Bourrian et la Giscle, et visent à restaurer un fonctionnement plus naturel des bassins versants.

## le PAPI des petits côtiers toulonnais

Porté par la **Métropole Toulon Provence Méditerranée**  
Président : Jean-Pierre GIRAN, maire de Hyères



Le PAPI des petits côtiers toulonnais vise à répondre à la problématique des crues rapides des cours d'eau qui traversent la métropole de Toulon.

Parmi les réalisations emblématiques dans le cadre de ce PAPI, on peut notamment citer la création de 3 bassins le long du cours d'eau de la Planquette à la Garde et la Valette-du-Var, dont 2 inaugurés fin 2023. Des études hydrauliques ont également été réalisées sur le Las et le Faveyrolles afin de définir des aménagements pour la gestion des crues et sur le bassin de la Reppe afin de définir des aménagements pour la gestion des inondations.

## Investir pour protéger

Une enveloppe de 182 millions d'euros, est prévue pour la réalisation des actions de prévention des inondations dans le Var.

En 2023, un nouveau soutien financier de l'État s'est ajouté à celui du Fonds Barnier:

# 182 M€

dont 71,5 M€ portées par le **Fonds Barnier**

(Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs)

# 3,7 M€

ont permis de financer

**13** actions relevant des différents PAPI du Var.



Un référent  
pour le Var

**Kévin MAZOYER**, directeur de projet placé sous l'autorité du préfet du Var, chargé des programmes d'actions de prévention des inondations, coordonne l'action des services de l'État sur ces différents chantiers.

Courriel : [kevin.mazoyer@var.gouv.fr](mailto:kevin.mazoyer@var.gouv.fr)